

# Collectivités viables

Le bulletin d'information de Vivre en Ville

Volume 4, numéro 1, Mars 2005

## Sommaire

- ☀ Mot du directeur général 1

---

- ☀ Le Colloque sur les changements climatiques:  
un succès! 2

---

- ☀ Pour une politique énergétique québécoise basée sur  
le développement durable et l'efficacité énergétique 3

---

- ☀ Opinion de Vivre en Ville sur le projet  
de plan de développement durable du Québec 4

---

- ☀ Vélo-Ville, une deuxième saison électrisante! 5 - 6

---

- ☀ Activités de Vivre en Ville, passées et à venir 7



**VIVRE EN VILLE**  
REGROUPEMENT QUÉBÉCOIS  
POUR LE DÉVELOPPEMENT URBAIN  
RURAL ET VILLAGEOIS VIABLE

## Plan de développement durable et Protocole de Kyoto

### Élan pour la mise en œuvre des collectivités viables

**Jérôme Vaillancourt**  
Directeur général

Qu'il s'agisse du nouveau contexte d'action que suggère le récent remaniement ministériel du gouvernement du Québec ou de la grande tournée québécoise sur le plan de développement durable initiée par le ministre de l'Environnement monsieur Thomas Mulcair<sup>1</sup>, il faut admettre que tout est propice à l'émergence de collectivités viables.

N'oublions surtout pas d'ajouter au passage l'entrée en vigueur du Protocole de Kyoto, qui fixe d'importants efforts de réduction de nos émissions de gaz à effet de serre pour la prochaine décennie. Nos énergies et nos regards sont centrés sur les objectifs de Kyoto. En cela, nous pouvons sans nul doute remercier les médias, tous types confondus, qui ont fait grand état des engagements que devront respecter les pays signataires de ce protocole international. La sensibilisation du grand public sera-t-elle aussi formidable que dans le cas du dossier de la centrale thermique du Suroît? La tâche est grande et les obstacles sont nombreux.

### Au pays de l'incohérence et du désordre

Lorsque Vivre en Ville présente sa vision du développement durable en tant qu'outil d'aide à la prise de décision et à la gestion d'un État, nous insistons beaucoup sur la cohérence et la notion de gestion sensée et prudente.

<sup>1</sup> Depuis le remaniement du 18 février, monsieur Thomas Mulcair est ministre du Développement durable et des Parcs.



Cellules photovoltaïques. Source : Vivre en Ville.

# MOT DU DIRECTEUR GÉNÉRAL

En conséquence, nous sommes plutôt perplexes à l'égard des plus récentes décisions gouvernementales. On nous annonce un fabuleux plan de développement durable, puis, sans crier gare, quelques semaines avant l'entrée en vigueur du protocole de Kyoto (duquel, est-il nécessaire de le rappeler, le Canada et le Québec sont signataires), le gouvernement proclame la finalisation de l'autoroute 25 à Montréal, incluant un somptueux pont! Le tout à quelques kilomètres de la nouvelle extension de la ligne de métro orange qui comprendra, en 2006, trois nouvelles stations à Laval.

Cela n'est rien à côté de l'annonce, à la veille même de l'entrée en vigueur du Protocole de Kyoto, de la construction de l'autoroute 50 reliant Gatineau à Montréal. Au regard de ces deux seuls projets routiers, ce seront 900 millions de dollars (sans compter les usuels dépassements de coûts) qui auront été gaspillés dans le développement de l'industrie routière, un secteur hautement inefficace au plan économique pour le Québec selon les plus récentes études. Par-dessus le marché, les élus viennent nous expliquer que l'État n'a pas d'argent pour financer le transport en commun (autre que le métro)!

Avouons-le, il reste énormément de travail à faire et les obstacles sont pires que ceux que l'on présageait. Oui, le public en général risque de montrer de la résistance aux changements de comportements qu'impose l'atteinte des objectifs de réduction de nos émissions de GES, mais nous avons grandement sous-estimé le manque de collaboration du gouvernement du Québec dans cette campagne de marketing d'envergure. À tout le moins, nous attendions quelques gestes, de la part d'un État qui se veut responsable, montrant qu'il donne l'exemple et que lui-même s'impose des changements dans ses actions. Jamais nous n'aurions pu imaginer si grande mutinerie... Depuis bientôt trois ans, nous attendons que le Québec rende publique sa stratégie de réduction des GES. Avec toutes ces annonces, il faut maintenant admettre que le gouvernement du Québec vient de balancer l'Accord de Kyoto et de renoncer à l'atteinte des objectifs de réduction.

## L'engagement de Vivre en Ville

Malgré tout et face à l'adversité, Vivre en Ville poursuit son implication et présente avec fierté et intérêt son opinion à toutes les commissions et consultations auxquelles nous convie le gouvernement du Québec.

À cet égard, Vivre en Ville s'active plus que jamais à la mise en œuvre de sa mission et présente des solutions concrètes en matière d'intégration des principes de développement durable à la planification et à l'aménagement de nos milieux de vie. Dans cet esprit, nous collaborons à la création de milieux de vie de qualité et nous participons à toute action positive permettant d'améliorer les conditions de vie dans nos collectivités, et ce, dans l'intérêt collectif. Bref, Vivre en Ville favorise l'émergence de collectivités viables partout au Québec.

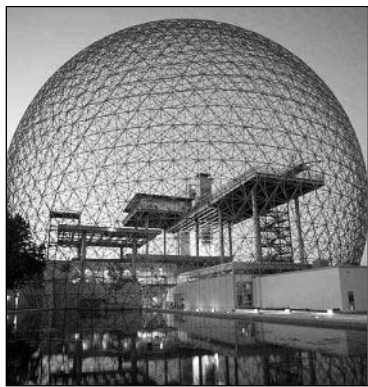
Si vous vous sentez interpellé, soutenez-nous ou participez! Vivre en Ville vous offre des outils, des idées pour comprendre et pour innover. À vous de participer et de changer le monde avec nous!



  
**Jérôme Vaillancourt**  
directeur général, VIVRE EN VILLE

## Le Colloque sur les changements climatiques : un succès!

Compte-rendu de **Ianik Wright-Larin**  
Vivre en Ville



La Biosphère sur l'île Saint-Hélène à Montréal.  
<http://biosphere.ec.gc.ca>

Le 15 février dernier, un colloque sur les changements climatiques a eu lieu à la Biosphère de Montréal. C'était le premier événement organisé par le jeune Centre québécois d'actions sur les changements climatiques, qui s'est donné pour mission de «regrouper et de diffuser de l'information sur les changements climatiques menant à la mise en œuvre d'actions concrètes et à la réduction des émissions québécoises de gaz à effet

de serre» et dont Vivre en Ville est l'un des six principaux partenaires. Les chanceux qui se sont inscrits à temps pour participer à ce colloque ayant pour thème « Kyoto : le protocole à la veille de sa mise en œuvre ; l'heure de vérité dans le secteur des transports » ont eu droit à une série de conférences pertinentes et pratiques permettant d'avoir une vue d'ensemble des enjeux liés aux changements climatiques et des solutions pour atteindre les objectifs de Kyoto. Le choix du site (la Biosphère de Montréal sur l'île Sainte-Hélène) était absolument génial. À la fin du colloque, les participants ont été invités à célébrer l'entrée en vigueur du Protocole de Kyoto lors d'un cinq à sept animé dans la salle vitrée située au cœur de la structure géodésique. Quel choix poétique! À l'avenir, il serait merveilleux de pouvoir assister à d'autres séries de conférences motivantes et inspirantes comme celles présentées lors de ce premier colloque sur les changements climatiques. Il faudrait cependant prévoir désormais plus de places vu le succès de l'événement et, pourquoi pas (est-il permis de rêver?), inviter quelques conférencières.

Les conférenciers invités, présentés par monsieur Sidney Ribaux (Équiterre), ont été sélectionnés avec soin pour leurs connaissances approfondies des enjeux de développement durable et pour la pertinence et le dynamisme de leur présentation. Ainsi, nous avons pu entendre avec intérêt monsieur Alain Webster (Université de Sherbrooke), monsieur Hugo Séguin (Équiterre), monsieur Steven Guilbault (Greenpeace Québec), monsieur Richard Bergeron (Agence métropolitaine de transport),

monsieur Louis Drouin (RRSSS - Montréal Centre), monsieur Paul Larouche (Bombardier Transport), monsieur Pierre Laramée (Laramée Communications) et, enfin, monsieur Jérôme Vaillancourt (Vivre en Ville). Ceux-ci nous ont donné matière à réflexion sur le Protocole de Kyoto en lien avec les contextes québécois, canadien et international. Ils nous ont aussi présenté toutes les facettes des impacts négatifs liés à l'usage de l'automobile et des bénéfices liés aux transports actifs, collectifs et alternatifs ainsi qu'à leur promotion. La conférence s'est terminée par la présentation du concept de «collectivité viable» comme étant un modèle intégré permettant d'atteindre à la fois les objectifs de Kyoto et une meilleure qualité de vie en général. Vivre en Ville a aussi profité de l'événement pour présenter sa Trousse d'action Vers des collectivités viables®, qui recense des pistes d'actions concrètes pour réaliser le développement durable au Québec.

Enfin, les suites de ce colloque mobilisateur ne tarderont sûrement pas à venir puisque le Centre québécois d'actions sur les changements climatiques compte mettre sur pied des campagnes québécoises d'information et de sensibilisation pour promouvoir des actions concrètes menant à la réduction des émissions de gaz à effet de serre, notamment dans le domaine du transport. Pour ceux qui voudraient consulter les actes du colloque et connaître les partenaires financiers de l'événement, voici l'adresse du site Internet du Centre québécois d'actions sur les changements climatiques : <http://www.changementsclimatiques.qc.ca>.

# POUR UNE POLITIQUE ÉNERGÉTIQUE QUÉBÉCOISE BASÉE SUR LE DÉVELOPPEMENT DURABLE ET L'EFFICACITÉ ÉNERGÉTIQUE

## Vivre en Ville

Vivre en Ville a déposé son mémoire « Pour une politique énergétique québécoise basée sur le développement durable et l'efficacité énergétique » à la Commission de l'économie et du travail, dans le cadre de la Consultation générale sur le secteur énergétique au Québec - contexte, enjeux et questionnements - le 11 janvier 2005.

Selon Vivre en Ville, l'aménagement du territoire constitue une voie pertinente, parmi tout un ensemble d'axes structurants, pour construire une véritable politique sur l'énergie au Québec, qui miserait avant tout sur l'efficacité énergétique et qui pourrait offrir un cadre d'application visant à optimiser les actions dans les divers champs d'intervention de l'État et des municipalités. Cette même politique sur l'énergie trouverait alors écho dans plusieurs politiques sectorielles, comme celle des transports ou de la réduction des gaz à effet de serre, et guiderait les actions relatives au développement des sources renouvelables de production d'énergie.

Vivre en Ville souhaite l'élaboration d'une politique énergétique innovatrice qui miserait sur l'efficacité énergétique et qui s'appuierait évidemment sur les principes du développement durable. Grâce à l'adoption d'indicateurs de performance, des analyses devront être réalisées pour évaluer si les actions entreprises permettent l'atteinte des cibles prédéfinies pour les divers secteurs d'intervention. L'État doit s'affirmer, en tant que chef de file, par l'application de cette politique et par le fait même, il doit donner l'exemple en visant un maximum de réduction relative à la consommation énergétique de ses équipements et bâtiments. Pour encadrer le plan d'action de cette politique et pour susciter l'innovation grâce à la mise en œuvre de programmes de soutien à l'efficacité énergétique, Vivre en Ville recommande de renforcer le rôle de l'Agence de l'efficacité énergétique du Québec, de la rendre indépendante de l'actuel ministère des Ressources naturelles et de lui octroyer des budgets de fonctionnement plus importants.

L'État devrait également s'allier les municipalités de plus de 10 000 habitants dans cet effort collectif, en mettant de l'avant la réalisation de plans d'action locaux d'efficacité énergétique pour les équipements et immobilisations des municipalités. Cet exercice pourrait également être combiné à des campagnes de sensibilisation pour rejoindre la population au regard des responsabilités de chaque intervenant. Le

gouvernement a également la responsabilité de réviser le cadre normatif des constructions neuves et de mettre sur pied des programmes d'aide incitant à la rénovation des bâtiments existants. Dans les deux cas, ces efforts devraient être conjugués afin d'optimiser la performance énergétique des bâtiments au Québec.

La norme R-2000, la certification Novoclimat et LEED<sup>1</sup>, qui sont toutes des formules basées sur le volontariat, devraient inspirer le travail de mise à jour des normes au plan énergétique pour les constructions neuves. De même, un programme d'aide financière et technique important et rentable pour la collectivité doit être mis en œuvre pour soutenir et inciter les propriétaires à rénover leurs bâtiments dans un souci d'optimisation de leur efficacité énergétique. Un tel programme saurait être performant en misant sur des alliances stratégiques avec des fabricants et des détaillants pour des campagnes de sensibilisation et de publicité conjointes et saisonnières.

L'aménagement du territoire constitue un élément important dans l'optique d'une réduction de la consommation de carburants fossiles et non renouvelables associée à l'utilisation des voitures. En effet, pour Vivre en Ville, le principal moyen permettant de réduire la dépendance des Québécoises et Québécois à leur automobile est de leur offrir des choix alternatifs et, surtout, des milieux de vie de qualité et diversifiés (diversité et proximité des services) qui leur permettront de se déplacer autrement. Ce faisant, il importe évidemment d'accroître considérablement le financement pour le développement et le fonctionnement du transport collectif pour offrir aux ménages québécois une véritable solution de rechange à l'automobile pour se rendre au travail.

Selon Vivre en Ville, l'efficacité énergétique doit être considérée comme étant une filière énergétique en raison des économies substantielles qu'elle peut générer. Le Québec doit miser sur cette première source tout en favorisant grandement le déploiement des énergies éolienne et solaire passive. Pour augmenter les capacités de production énergétique, il est indéniable que les énergies renouvelables sont à considérer en priorité et qu'en conséquence, le Québec doit maintenir sa priorité sur la production d'hydroélectricité. Vivre en Ville juge qu'il est important pour le Québec de confirmer clairement ce que sa population désire, soit la suspension indéfinie des projets de

<sup>1</sup> LEED : Leadership in Energy and Environmental Design est une marque déposée de US Green Building. Il s'agit d'un système de certification exigeant pour les bâtiments non résidentiels, qui compile une série d'indicateurs de performance afin de coter les projets selon le pointage obtenu.

production thermique et nucléaire d'énergie prévus à des fins d'approvisionnement électrique. Pour Vivre en Ville, la population et tout le Québec sortent gagnants du choix des énergies renouvelables. Pour cela, il est entendu que la privatisation d'Hydro-Québec, en tout ou en partie, est complètement exclue.

Enfin, il faut, par la mise en œuvre des divers éléments de la politique, susciter et soutenir l'innovation par la recherche et le développement. S'affirmer en tant que chef de file dans le domaine de l'efficacité énergétique pourrait assurer un développement économique du Québec étant donné la très forte demande dans ce créneau à travers le monde. C'est dans cette optique que pourraient s'arrimer la recherche et le développement quant à la géothermie et les écocycles urbains (recyclage des rejets énergétiques).



Source : Vivre en Ville.

# L'OPINION DE VIVRE EN VILLE SUR LE PROJET DE PLAN DE DÉVELOPPEMENT DURABLE DU QUÉBEC

## Vivre en Ville

Le 15 février 2005, veille de l'entrée en vigueur du Protocole de Kyoto, Vivre en Ville répondait à la consultation publique du ministère de l'Environnement du Québec et déposait son Mémoire sur le Projet de plan de développement durable du Québec. Vivre en Ville y souligne l'importance de la démarche en cours et réitère son adhésion au processus complet entourant la mise en œuvre du Plan de développement durable du Québec. Nous considérons qu'il s'agit là d'un premier pas, déterminant pour le Québec, qui nous permettra de prendre les devants en matière d'intégration du développement durable dans la gestion de l'État. Cependant, il aurait été souhaitable d'y intégrer sans attendre le Plan stratégique de développement durable.

Vivre en Ville est convaincu que le développement durable passe par un leadership engagé de la part du gouvernement, par un souci de cohérence et d'intégration et par un important financement permettant l'atteinte d'objectifs stratégiques et efficaces. Par ailleurs, la coopération interministérielle doit être encouragée et encadrée par une instance supérieure au Conseil des ministres et idéalement issue du Cabinet du premier ministre ou du ministère du Conseil exécutif. Il est primordial d'élargir rapidement l'application de la loi et des actions aux autres institutions et organismes publics, parapublics et privés. Nous exprimons certaines inquiétudes quant à la privatisation et nous souhaitons faire une mise en garde par rapport aux principes utilisateur-payeur et pollueur-payeur, car ils peuvent rapidement devenir des droits de polluer. Il est donc important que les paliers supérieurs de gouvernement s'assurent que les localités ont les moyens d'agir économiquement et politiquement en décentralisant les pouvoirs à l'échelle locale tout en continuant d'assurer l'équilibre et l'équité à plus grande échelle. Les actions concrètes et le financement approprié sont le gage du succès du plan de développement durable du gouvernement du Québec. La création d'un fonds vert nous semble une façon intéressante de favoriser la mise en œuvre du développement durable. Cependant, on doit s'assurer que la totalité des sommes investies dans le fonds vert ne serve exclusivement qu'à des projets de développement durable. Or, le développement durable ne s'arrête pas seulement à des enjeux écologiques. C'est pourquoi nous suggérons l'élaboration et l'application d'une grille d'aide à la prise de décision. Une fois la stratégie mieux définie et les objectifs principaux fixés pour chaque secteur, il faudra analyser leurs actions pour s'assurer qu'elles « aillent toutes dans le même sens ». Le succès du développement durable implique la fin du travail en silo et l'application d'une vision, d'une stratégie et d'actions intégrées et cohérentes

qui se renforcent entre elles au lieu de s'annuler ou carrément de se nuire. À cet effet, les principes de la Déclaration de Rio de Janeiro constituent un guide pour toutes les collectivités du monde et devraient donc servir de guide pour la refonte des lois et des programmes québécois, afin d'en améliorer la cohérence et la capacité à créer des bénéfices, tant économiques que sociaux et environnementaux. Il est important d'ajouter aux principes de développement durable pour le Québec un principe de cohérence qui obligerait à harmoniser les actions à la stratégie globale. Nous ajouterions aussi à cette liste de principes un principe d'intégration des groupes sensibles identifiés dans la Déclaration de Rio. Un Plan de développement durable du Québec devrait intégrer de manière sensible et avec beaucoup de clarté le rôle et la place des autochtones du Québec. Un tel plan devrait aussi cibler directement et stratégiquement le développement socioéconomique des pauvres et principalement des femmes pauvres du Québec et du monde. De plus, dans l'optique de l'élaboration de collectivités viables, il faut être particulièrement attentif à introduire des critères de mobilité, d'accessibilité, de mixité et d'équité qui assurent à chacun une pleine participation à la société et un plein usage du territoire.

Le développement durable au Québec est l'affaire de tous et touche en profondeur à tous les aspects de la société et du territoire ainsi qu'aux relations avec les autres nations. En tant que promoteur du développement durable depuis plus de dix ans déjà, Vivre en Ville répond avec enthousiasme au projet de développement durable du gouvernement du Québec. La collectivité québécoise doit changer dès maintenant ses façons de vivre, de produire et de consommer afin de préserver et d'augmenter ses richesses, son patrimoine naturel et culturel et pour continuer à se développer de manière équitable et durable.

## Trousse d'actions Vers des collectivités viables®

Une boîte à outils novatrice et unique pour accroître la qualité de vie et mettre en œuvre le développement durable à l'échelle des quartiers, des villes et des régions du Québec



À tout un chacun de devenir acteur dans son milieu, son organisation

# VELO-VILLE Une deuxième saison électrisante !

Pascal Laliberté

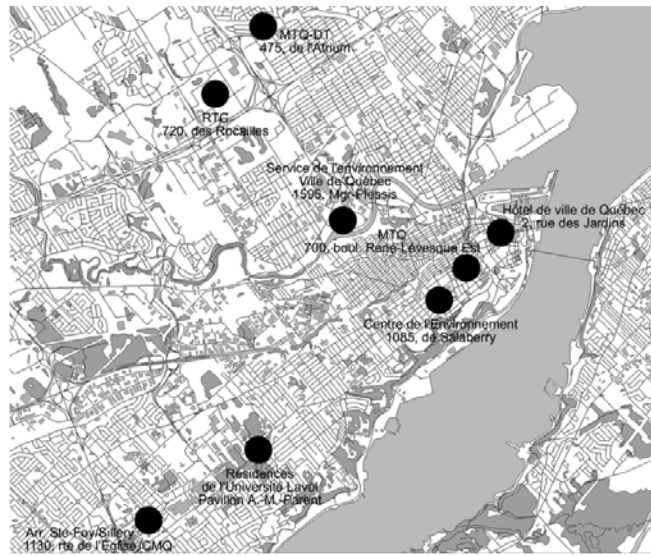
Vivre en Ville

*Vélo-Ville, un projet qui vise l'implantation de vélos en libre-service chez les employeurs et les institutions scolaires de la région de Québec, a conclu sa deuxième année d'existence sur une très bonne note. En effet, cette année, le bilan est très positif : plus de 1 900 prêts ont été effectués entre le 4 juin et le 18 novembre.*

## Quelques chiffres

Pour la seconde saison, 31 vélos standards et 7 vélos à assistance électrique étaient disponibles dans 8 sites d'emprunt répartis entre 5 partenaires: le ministère des Transports du Québec (2 sites), le Réseau de transport de la Capitale, la Ville de Québec (3 sites), le Service des Résidences de l'Université Laval et le Centre de l'Environnement. Il s'agit d'une initiative de Vivre en Ville, en partenariat avec Le Vélo Vert, Easy Go et les organismes mentionnés ci-dessus. L'an dernier, il y a eu 43 prêts dans le cadre d'un projet-pilote de 10 vélos standards au MTQ.

Presque tous les partenaires ont une « courbe de fréquentation » que nous pourrions qualifier de normale: les prêts augmentent progressivement à mesure que la saison avance, pour ensuite diminuer à l'arrivée de l'automne.



Les huit points de service du projet Vélo-Ville

Les vélos sont utilisés majoritairement par des hommes. Statistiquement, les femmes utilisent moins le vélo que les hommes (47 % contre 59 %, État du vélo au Québec en 1995 et 1996). Il serait intéressant d'analyser plus en détail ce qui fait que cet écart est si important.

L'offre de vélos à assistance électrique a permis d'ajouter, en plus des nouveaux partenaires, un nouvel élément à ce projet: on note en moyenne 190 prêts par vélo standard au SRESUL, 7 prêts par vélo standard chez les autres partenaires, mais 30 prêts par vélos à assistance électrique.

Les vélos standards proviennent du Vélo Vert, un organisme d'économie sociale et de réinsertion qui recycle des vélos en installant des pièces neuves sur des cadres réusinés (90 % des pièces utilisées sont neuves).

Les vélos électriques *Easy Go* sont distribués par une entreprise située à Wendake, près de la Ville de Québec. Cette proximité assure une assistance technique rapide et efficace.

L'un des objectifs de Vélo-Ville est de favoriser l'utilisation du vélo comme mode de transport pour les déplacements d'affaires. La majorité des emprunts de 2003 avait pour but le loisir (santé) ou des raisons personnelles. Cette année, avec seulement 30 % des emprunts ayant ce motif, il apparaît évident que le vélo peut servir à des déplacements liés au travail.

Pour une personne qui doit se rendre à une réunion, la mise en service de vélos à assistance électrique permet de surmonter certains irritants à la pratique du vélo, surtout le relief et le fait d'avoir chaud. Par ailleurs, certains de nos partenaires disposent de douches et de vestiaires sur les lieux d'emploi.

Nous avons bénéficié cette année d'une excellente couverture médiatique dans les journaux, à la radio, à la télévision et dans les médias électroniques (Internet), tant francophones qu'anglophones. De nombreuses personnes étaient présentes à la conférence de presse inaugurant le lancement de la 2<sup>e</sup> saison.

## Comment ça fonctionne ?

### Pour l'utilisateur

L'employé se procure un dépliant d'information et le lit attentivement. Au bureau du responsable du prêt, il présente une preuve d'association pour l'employeur ou l'institution scolaire. Il remplit et signe le formulaire de prêt et laisse en gage une pièce d'identité avec photo. En échange, le responsable du prêt lui remet un porte-clé (avec le numéro du vélo choisi) et un casque (s'il le désire). Pour les vélos à assistance électrique, le port du casque est obligatoire. L'employé se rend au stationnement à vélo. Il fait une inspection rapide du vélo. Il n'oublie surtout pas de verrouiller le vélo après chaque utilisation. Au retour, il remet le vélo sur le support, il verrouille le cadenas, il remet la clé au responsable du prêt et récupère sa pièce d'identité.

S'il est victime d'un bris, d'une crevaison ou de n'importe quel autre problème technique, il signale le problème au responsable du prêt. Celui-ci nous transmet l'information. Nous nous chargeons d'effectuer les réparations nécessaires. En cas de bris ou d'intempéries, il peut appeler Taxi Coop en mentionnant qu'il a un vélo à faire transporter.

### Pour l'employeur

Il contacte Vivre en Ville. À la suite d'une rencontre d'information, nous convenons des modalités d'emprunt et de l'allure que prendra Vélo-Ville chez cet employeur. Il paie un coût par vélo et peut acheter et fournir le nombre de vélos qu'il souhaite. Ce coût inclut les outils de promotion et d'utilisation (dépliant, feuillet, formulaire de prêt, affiches, affiche stationnement), la conférence de presse pour le lancement, la formation des responsables du prêt, l'entretien et le remisage des vélos. Il s'agit d'un service clé en main flexible qui s'adapte aux besoins de chaque partenaire. Cependant, il doit s'assurer qu'un espace de qualité est disponible pour accueillir les vélos (ce qui inclut un bon support et un espace couvert) et qu'une personne est désignée à l'interne pour s'occuper des prêts.

| Partenaires   | Prêts et durée                           |
|---|--|
| <b>Service des résidences de l'Université Laval (SRESUL)</b><br>Campus de l'Université Laval, Pavillon Parent<br>700 résidents (1 200 en pointe)<br>8 vélos standards disponibles 24h par jour, 7 jours sur 7                   | <b>1 517</b><br>(4 juin au 18 octobre)   |
| <b>Centre de l'Environnement (CENV)</b><br>1085, avenue de Salaberry<br>30 employés<br>4 vélos standards disponibles du lundi au vendredi de 9h00 à 16h30   | <b>88</b><br>(4 juin au 18 novembre)     |
| <b>Ministère des Transports du Québec (MTQ)</b><br>– 700 René-Lévesque<br>700, René-Lévesque Est<br>900 employés<br>6 vélos standards et 2 vélos à assistance électrique disponibles du lundi au vendredi de 7h30 à 17h30       | <b>102</b><br>(4 juin au 19 octobre)     |
| <b>Ministère des Transports du Québec (MTQ) – Atrium</b><br>475, boulevard de l'Atrium<br>75 employés<br>4 vélos standards disponibles du lundi au vendredi de 7h30 à 17h30   | <b>35</b><br>(4 juin au 15 octobre)      |
| <b>Ville de Québec (VQ) – Hôtel de ville</b><br>2, rue des Jardins<br>200 employés<br>2 vélos à assistance électrique disponibles du lundi au vendredi de 8h30 à 17h00  | <b>26</b><br>(4 juin au 15 octobre)      |
| <b>Ville de Québec – Service de l'environnement</b><br>1595, rue Monseigneur-Plessis<br>75 employés<br>1 vélo standard et 1 vélo à assistance électrique disponibles du lundi au vendredi de 8h30 à 17h00                       | <b>21</b><br>(4 juin au 15 octobre)      |
| <b>Ville de Québec – Bureau arrondissement Sainte-Foy-Sillery et Communauté métropolitaine de Québec (CMQ)</b><br>1130, route de l'Église<br>325 employés<br>2 vélos standards disponibles du lundi au vendredi de 8h30 à 16h30 | <b>2</b><br>(4 juin au 15 octobre)       |
| <b>Réseau de transport de la Capitale (RTC)</b><br>720, rue des Rocailles<br>1 200 employés<br>6 vélos standards et 2 vélos à assistance électrique disponibles du lundi au vendredi de 8h30 à 18h00                            | <b>114</b><br>(14 juillet au 28 octobre) |



Site d'emprunt du RTC. Source : Vivre en Ville.



## Conclusion

Vélo-Ville est un projet en expansion prudente. Nous misons sur nos bons coups, tout en apprenant de nos expériences et de nos erreurs pour offrir un service flexible et bien adapté aux besoins des partenaires présents et futurs. Plusieurs employeurs se sont déjà montrés intéressés pour la saison 2005 et nous sommes toujours à la recherche de nouveaux partenaires.

Nous avançons lentement mais sûrement vers un idéal de mobilité à l'échelle de la région métropolitaine de Québec, où le vélo sera un mode de transport incontournable. 🚲

Pour nous joindre :

PASCAL LALIBERTÉ, chargé de projet Vélo-Ville

**Vivre en Ville**

plaliberte@vivreenville.org

(418) 522-0011, poste 223

# ACTIVITÉS DE VIVRE EN VILLE, PASSÉES ET À VENIR

(2004)  
(2005)



## Novembre 2004

- 2 nov. Fin de la grève des chauffeurs du Réseau de transports de la Capitale (RTC).
- 5 nov. Conférence de Jérôme Vaillancourt lors du colloque annuel de l'AQPERE à Montréal.
- 10 nov. Formation « Le vélo, ça me travaille ! » à la bibliothèque Gabrielle-Roy (Québec).
- 18 nov. : Fin de la saison 2004 de Vélo-Ville.
- 24 nov. : Conférence lors du cours d'Histoire 221 à l'Université Laval.
- 25 nov. : Participation au lancement du Plan de développement durable du gouvernement du Québec.

## Décembre 2004

- 01 et -02 déc. Présentation et collaboration à une charrette de design organisée par l'Arrondissement Sud-Ouest à Montréal pour l'ancien centre de tri postal de Postes Canada.
- 06 déc., Participation au lancement du Centre québécois d'actions sur les changements climatiques, organisation pour de laquelle Vivre en Ville est membre du comité de direction.
- 07 déc. Rencontre de travail sur l'avenir du FAQDD dans le cadre de son exercice de planification stratégique.
- 07 déc. Formation « Le vélo, ça me travaille ! » chez Anapharm (Québec).
- 09 déc. Rencontre du Regroupement de la Capitale nationale pour la qualité de l'air (RCNQA).
- 09 déc. Présentation du mémoire de Vivre en Ville sur le projet de Politique familiale municipale dans le cadre de la consultation publique de la Ville de Québec.

## Janvier 2005

- 07 janv. Dépôt du mémoire de Vivre en Ville sur la Politique énergétique du Québec.

- 13 janv. Formation Transports et changements climatiques aux bureaux de la Marine de l'Armée canadienne.
- 21 janv. Kiosque lors du colloque Éco-Défi à Place Desjardins.
- 25 janv. Participation à la consultation publique du RTC sur la desserte en transport en commun dans Limoilou (Québec).
- 26 janv. Rencontre-conseil avec un groupe de coopérantes subventionnées par l'AMIE (Organisme international d'aide à l'enfance) pour l'aménagement d'un parc au Honduras en tant que partenaire Québécois.
- 27 janv. Réunion du Conseil d'administration de Vivre en Ville
- 31 janv. Tenue d'un kiosque sur le service d'efficacité énergétique au centre local d'emploi de Charlesbourg.

## Février 2005

- 03 fév. Participation à la Journée carrière de l'Institut d'urbanisme de l'Université de Montréal
- 04 fév. Formation « Le vélo, ça me travaille ! » à l'Université Laval (services du Stationnement et de la Sécurité).
- 09 fév. Participation à la coalition contre le prolongement de l'autoroute 25 entre Montréal et Laval.
- 14 fév. Mémoire sur le Plan de développement durable du Québec.
- 15 fév. Colloque organisé conjointement par Vivre en Ville et le Centre québécois d'actions sur les changements climatiques portant sur les changements climatiques et les mesures à mettre en œuvre dans le secteur des transports au Québec. Conférence de Jérôme Vaillancourt dans le cadre de cet événement.
- 16 fév. Kiosque au 7<sup>e</sup> atelier fédéral concernant le développement durable organisé à Montréal.
- 17 fév. Participation et présentation au comité de travail de projet de recherche M.A.R.C.H.E.
- 17 fév. Rencontre du Regroupement de la Capitale nationale pour la qualité de l'air (RCNQA).
- 23 fév. Formation « Le vélo, ça me travaille ! » à l'Hôpital Laval (Québec).

## Mars

- 1<sup>er</sup> mars Présentation du mémoire de Vivre en Ville sur l'énergie en commission parlementaire.
- 8 mars Présentation (à confirmer) du mémoire de Vivre en Ville sur le Plan de développement durable du gouvernement du Québec.
- 19 mars Consultation publique sur le Plan directeur d'aménagement et de développement (PDAD), Ville de Québec.

## ACTIVITÉS À VENIR

### Avril

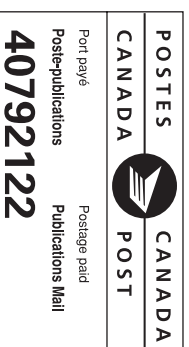
- 2 avril Formation dans le cadre de l'assemblée générale annuelle de la Fédération des coopératives d'habitation.
- 5 avril Formation aux éco-conseillers à l'UQAC.
- 6 au 8 avril Participation au Colloque Americana 2005 (Montréal). Conférence importante (8 avril 2005) lors de cet événement sur les villes durables.
- 20 avril Conférence lors du congrès annuel de l'Association des artères commerciales du Québec.

22 avril Jour de la Terre. Plein d'activités à surveiller !

### Mai

- 25 mai Conférence dans le cadre du grand Forum URBA 2005 de l'UQAM.

# Le bulletin d'information de Vivre en Ville



## Présentation de Vivre en Ville

Vivre en Ville, le regroupement québécois pour le développement urbain, rural et villageois viable, œuvre principalement à la sensibilisation des acteurs québécois afin de favoriser l'application des principes du développement durable dans la planification et l'aménagement du territoire. Par des recherches, des outils de formation et des événements, l'équipe de Vivre en Ville stimule l'innovation et participe à l'émergence d'une vision nouvelle du développement des agglomérations québécoises centrée sur les collectivités viables.

Organisme national d'intérêt public, Vivre en Ville a pour mission l'amélioration de la qualité de l'environnement et des milieux de vie par la recherche d'un aménagement du territoire optimal, contribuant au bien-être physique et psychologique des citoyen(ne)s. Ainsi, Vivre en Ville travaille principalement à la mise en œuvre du développement durable des agglomérations par l'intégration des réseaux et des modes de transport en commun et alternatifs, l'efficacité énergétique, la mixité des personnes et des fonctions, la protection et la revitalisation du patrimoine bâti et naturel, l'accroissement de la présence des végétaux et des espaces verts en milieu urbain, etc.

Vivre en Ville a à son actif l'organisation de trois importants congrès. Le Colloque international « Vers des collectivités viables », qui s'est tenu en novembre 1999, a réuni près de sept cent personnes. Soixante-cinq conférenciers de plusieurs pays à travers le monde sont venus y présenter de nombreux exemples novateurs en matière de développement urbain durable. Ce colloque a été suivi de deux forums régionaux portant sur le même thème, l'un tenu à Québec, également en novembre 1999 et l'autre, nommé « Des villes habitables pour tous », tenu à Montréal en mai 2000. Ces trois événements ont contribué à éveiller la conscience des intervenants municipaux et à stimuler la communauté sur la nécessité de revoir nos modes de transport et nos pratiques de planification et d'aménagement du territoire des agglomérations. ✨

**Vous avez des commentaires, des questions concernant notre organisme ou nos différents projets? N'hésitez pas à nous contacter! Nous nous ferons un plaisir de vous répondre!**

Quatre voies de communication s'offrent à vous :


Pour les traditionnels,  
le bon vieux courrier postal :

Vivre en Ville  
1085 de Salaberry, bureau 313  
Québec (Québec), G1R 2V7

Pour ceux préférant  
les contacts humains,  
le téléphone :

(418) 522-0011

Pour les branchés, le courriel  
[info@vivreenville.org](mailto:info@vivreenville.org)  
Pour les curieux, l'internet !  
[www.vivreenville.org](http://www.vivreenville.org)

 Ce bulletin a été reprographié sur du papier Bond de couleur ivoire fait de 30 % de fibres post-consommation.



## FORMULAIRE D'ADHÉSION

JE DESIRE DEVENIR MEMBRE OU RENOUVELER MA COTISATION  
COMME MEMBRE DE :

**VIVRE EN VILLE, LE REGROUPEMENT QUÉBÉCOIS POUR  
LE DÉVELOPPEMENT URBAIN, RURAL ET VILLAGEOIS VIABLE**

COTISATION / Individuel  
 10 \$/AN  
 30 \$/4 ANS

COTISATION / Organisme affilié  
 20 \$/AN  
 60 \$/4 ANS

PRÊRE DE LIBELLER VOTRE CHÈQUE AU NOM DE :  
**VIVRE EN VILLE**

1085, AVENUE DE SALABERRY, BUREAU 313, QUÉBEC (QUÉBEC) G1R 2V7  
TÉLÉPHONE: (418) 522-0011 TÉLÉCOPIEUR: (418) 522-7555  
COURRIEL: [info@vivreenville.org](mailto:info@vivreenville.org)

|  |  |
|--|--|
| PRÉNOM / NOM _____   | _____  |
| ORGANISME _____  | _____  |
| FONCTION _____   | _____  |
| ADRESSE _____  | _____  |
| VILLE _____  | TÉLÉPHONE _____  |
| PROVINCE / PAYS _____  | TÉLÉCOPIEUR _____  |
| CODE POSTAL _____  | COURRIEL _____   |
| <b>MODE DE PAIEMENT</b>  | <input type="checkbox"/> Visa <input type="checkbox"/> Master Card |
| <input type="checkbox"/> Par chèque Veuillez libeller votre chèque à : <i>Vivre en ville</i> | MONTANT _____  |
| NOM DU DÉTENTEUR DE LA CARTE _____   | DATE D'EXPIRATION _____  |
| N° CARTE _____   | DATE _____   |
| SIGNATURE _____  | DATE _____   |